
Biblioteche filosofiche private

Strumenti e prospettive di ricerca



EDIZIONI
DELLA
NORMALE

37

SEMINARI
E CONVEGNI

Biblioteche filosofiche private.
Strumenti e prospettive di ricerca
Pisa, Scuola Normale, 28-30 novembre 2013
Benedetto Croce e la sua biblioteca
Pisa, Scuola Normale, 5 giugno 2014

Biblioteche filosofiche private

Strumenti
e prospettive di ricerca

a cura di
Renzo Raghianti e Alessandro Savorelli



EDIZIONI
DELLA
NORMALE

© 2014 Scuola Normale Superiore Pisa

ISBN 978-88-7642-521-9

Indice

Premessa ALESSANDRO SAVORELLI	9
TECNICHE DI MESSA IN RETE DI FONDI LIBRARI	
Il progetto BiPrAM. Ricostruire l'influenza delle correnti letterarie e scientifiche attraverso la ricostituzione delle biblioteche private in epoca moderna CHRISTIAN DEL VENTO, THOMAS LEBARBÉ, CHIARA PIOLA CASELLI	15
Biblioteche di filosofi nella Biblioteca di Filosofia della Sapienza romana. Progetti di valorizzazione e di pubblicazione dei fondi GAETANO COLLI	33
Alle origini della Biblioteca Civica Berio. La catalogazione dei libri del fondatore EMANUELA FERRO	49
Una biblioteca di biblioteche. Storia e gestione dei fondi speciali della Biblioteca della Scuola Normale BARBARA ALLEGRANTI	63
STORIE DI BIBLIOTECHE E RACCOLTE PRIVATE	
La biblioteca del cardinale Girolamo Aleandro (1480-1542). Tracce e ipotesi di lavoro GIOVANNA GRANATA	81
Donner à lire la 'librairie' philosophique probable de Montaigne: le projet <i>Montaigne à l'œuvre</i> MARIE-LUCE DEMONET	97

La biblioteca di Ulisse Aldrovandi in Palazzo Pubblico. Un inventario seicentesco DAVID A. LINES	113
Jakob Böhme a Londra. La biblioteca teosofica di Christopher Walton CECILIA MURATORI	133
L'apporto dell'Italia alla biblioteca de Thou ANNA MARIA RAUGEI	151
La biblioteca di un conventuale del Seicento. Il caso di Juan Sánchez Sedeño EMANUELE LACCA	161
Le passioni di un Lord. Libri e biblioteche nell'Inghilterra del Seicento ANNA CORRIAS	181
La biblioteca di un umanista del Settecento: Jacob Le Duchat LUISA SIMONUTTI	197
Sulla biblioteca di un bibliotecario. Il caso Muratori FRANCESCA MARIA CRASTA	215
Muratori bibliotecario tra cataloghi e libri proibiti ANDREA LAMBERTI	227
Voyages autour d'un catalogue: pour une nouvelle approche de la culture de Montesquieu CATHERINE VOLPILHAC-AUGER	241
La biblioteca di Voltaire GIANLUIGI GOGGI	261
Schelling tra <i>Naturphilosophie</i> e teosofia. Alcune osservazioni sul suo lascito librario LAURA FOLLESA	279
Glosse, <i>marginalia</i> , carteggi: tra i libri di eclettici e spiritualisti (Royer-Collard, Maine de Biran, Cousin) RENZO RAGGHIANI	295

La biblioteca di Wilhelm Dilthey e il dibattito intorno alla gerarchia dei saperi nel secondo Ottocento ANDREA ORSUCCI	311
La bibliothèque virtuelle d'un intellectuel de la Troisième République: Émile Durkheim MATTHIEU BÉRA, GIOVANNI PAOLETTI	321
Biblioteche immaginarie, tra erudizione e parodia EVA DEL SOLDATO	341
BENEDETTO CROCE E LA SUA BIBLIOTECA	
L'Istituto italiano per gli studi storici nella sua biblioteca ELLI CATELLO	355
La biblioteca di Benedetto Croce TERESA LEO	367
Per un canone crociano dei libri di 'Vite' ALFONSO MUSCI	385
La biblioteca di Croce, officina per la storia dell'età barocca ORESTE TRABUCCO	397
Dall'economia politica al dibattito sul marxismo MARIA RASCAGLIA	409
I totalitarismi del Novecento nei volumi e negli opuscoli della biblioteca di Benedetto Croce PATRICK KARLSEN	419
Indice dei nomi	429

Premessa

I libri appartenuti a dotti e filosofi – scrive Stefano Poggi nel contributo conclusivo al volume *Biblioteche filosofiche private in età moderna e contemporanea* (2010) – ci si presentano con un risvolto ambiguo, come di «complici, testimoni, delatori». Complici delle nostre letture, testimoni dei percorsi intellettuali di chi li possedette, delatori di insospettati o insospettabili risvolti, che vanno sottoposti ad escussione e sondati caso per caso. I cataloghi di quelle raccolte, o meglio ancora le raccolte stesse, ove superstiti – quelle strutturate e ordinate in una biblioteca attrezzata o quelle stivate alla rinfusa, dove ci si imbatteva magari in annotazioni, appunti, foglietti e dediche –, sono per definizione oggetti storici problematici: non diversamente dai manoscritti, dai carteggi, dagli «scartafacci» che diedero luogo a una celebre discussione di cui furono protagonisti Benedetto Croce e Gianfranco Contini.

Mettere a disposizione degli studiosi in un modo relativamente sistematico, dunque convocare, interrogare e ascoltare questi ambigui e talvolta reticenti testimoni, è il compito che si è assunto il progetto *Biblioteche dei filosofi. Biblioteche filosofiche private in età moderna e contemporanea*. Sorto sei anni fa dalla collaborazione tra un gruppo di ricerca della Scuola Normale e il Dipartimento di Scienze umane dell'Università di Cagliari, il progetto ha inteso agevolare, con materiale di prima consultazione, un aspetto particolare degli studi storico-filosofici, quello delle ricerche sulle letture dei filosofi e sul loro patrimonio librario personale (che fosse una collezione, un'officina o entrambe le cose): campo nel quale, come ricorda Francesca M. Crasta nella *Premessa* al volume sopra citato, si sono cimentati fra gli altri Dilthey, Brunner, Kristeller, Garin e molti altri più vicini a noi. Raccogliere dunque – nei formati oggi disponibili grazie alla consultazione informatizzata – cataloghi di filosofi, quanto più vari per provenienza, stato di conservazione, consultazione e collocazione, sempre tenendo conto (e non staremo qui a ripetere le premesse metodiche che illustrano il progetto stesso consultabili su <http://picus.sns.it>) di un'accezione di 'filosofo' molto fluida, secondo i significati assunti dal termine nei vari secoli.

Oggi, dopo sei anni di lavoro, l'occasione di un bilancio: giusto alla vigilia della conclusione della prima fase del progetto, incluso inizialmente nel settore 'digitale' della Biblioteca della Scuola Normale e inserito da poco all'interno delle attività del Centro di Filosofia della Scuola (<http://www.filosofia.sns.it/index.php?id=908>).

La vastità della materia ha implicato inizialmente un primo giro d'orizzonte a maglie più larghe, e cioè una ricognizione sulle raccolte dei cataloghi a stampa e sugli inventari delle grandi biblioteche italiane e straniere; quindi la mira si è affinata, grazie al contributo di numerosi collaboratori e alla disponibilità delle biblioteche di vario ordine interrogate e coinvolte nel progetto.

Il progetto *Biblioteche dei filosofi* ha reso disponibili a tutt'oggi, in formato pdf o attraverso link a biblioteche e istituti di ricerca, circa trecentocinquanta cataloghi di biblioteche appartenuti a grandi personaggi, noti e meno noti, italiani e stranieri, ma anche a filosofi 'oscuri', i cui libri sono stati acquisiti da biblioteche talora meno importanti, e dei quali (così come del loro patrimonio librario) non si sapeva molto. Nell'ultimo periodo la ricerca e l'individuazione dei cataloghi esistenti ha assunto carattere più sistematico, con un'indagine per aree geografiche – non diremmo a tappeto, ma la più completa possibile, tenuto conto delle esigue forze in campo – a cominciare naturalmente dall'Italia. È stato così possibile vagliare le raccolte e i fondi speciali delle biblioteche pubbliche, delle Università e di centri di ricerca di Torino, Genova, Milano, Padova, Bologna, quindi delle città toscane, di Roma e Napoli. Proprio da Roma e Napoli provengono alcune delle nuove accessioni più significative: in particolare i cataloghi delle biblioteche di Giovanni Gentile e degli altri pensatori della 'scuola romana' del Novecento, quelli di Benedetto Croce e degli intellettuali le cui raccolte librarie sono state acquisite dall'Istituto italiano per gli studi storici e dalla Fondazione Biblioteca Benedetto Croce e infine i cataloghi riuniti dall'Istituto per il Lessico Intellettuale Europeo e Storia delle idee (ILIESI). Parallelamente il sito web si è andato rinnovando, acquisendo nuove funzionalità e mettendo in rete, nella rubrica *Bibliothecae selectae*, saggi, materiali e strumenti di vario genere.

Questo quanto agli scopi istituzionali 'primari' del progetto *Biblioteche dei filosofi*. Per quanto riguarda l'analisi dei «complici, testimoni, delatori» che abbiamo menzionato all'inizio, la risposta – crediamo – è nel presente volume (e in particolare nella sezione *Storie di biblioteche e raccolte private*) e in quello che l'ha preceduto, e che ne inaugurerò l'attività, il citato *Biblioteche filosofiche private in età moderna e contemporanea* (Atti del convegno, Cagliari, 21-23 aprile 2009, a cura di

F.M. Crasta, Firenze 2010). Ma dobbiamo anche ricordare la giornata di studio svoltasi presso la Scuola sul tema *Biblioteche private. Strumenti di ricerca e nuove metodologie informatiche* nell'ottobre 2009 e la partecipazione del progetto *Biblioteche dei filosofi* al convegno *Il libro antico tra catalogo storico e catalogazione elettronica*, svoltosi all'Accademia dei Lincei (a cura di R. Rusconi, Roma 2012): temi ripresi ora in questo volume, nella sezione dedicata a *Tecniche di catalogazione, informatizzazione e messa in rete di fondi librari*. Tutti questi lavori e incontri crediamo che abbiano promosso e svolto con consapevolezza e rigore critico indagini ad ampio raggio su vicende, storie e caratteri di alcune biblioteche filosofiche, senza cedere alla tentazione di un facile descrittivismo e sempre con un occhio attento ai problemi di metodo e alla specificità dei singoli casi, come mostra anche l'ultima sezione del lavoro, dove abbiamo raccolto le indagini speciali presentate nel corso della recente giornata di studi su *Benedetto Croce e la sua biblioteca* (Pisa, Scuola Normale, giugno 2014).

Mentre questo volume era in bozze, è scomparso Claudio Cesa, un impareggiabile maestro. Il libro è dedicato, con gratitudine, alla sua memoria.

ALESSANDRO SAVORELLI

A nome del progetto *Biblioteche dei filosofi*, non si può non cogliere l'occasione, in questa circostanza, per ringraziare collettivamente – nell'impossibilità di nominarli tutti – gli enti, le persone, gli studiosi e i ricercatori, i tecnici e gli operatori che vi hanno variamente partecipato. Un ringraziamento particolare va alle biblioteche universitarie di Torino, Milano, Bologna, Firenze e Napoli, del Dipartimento di filosofia di Roma, all'ILIESI (Roma) e alla Fondazione B. Croce (Napoli), con le quali è stato instaurato un rapporto di collaborazione particolarmente esteso e proficuo. Uno speciale grazie va infine alla Direzione e al personale della Biblioteca della Scuola Normale e alle Edizioni della Normale per il loro costante e indispensabile supporto.

La bibliothèque virtuelle d'un intellectuel de la Troisième République: Émile Durkheim

Dans le cadre du projet de recherche sur les *Biblioteca filosofiche private in età moderna e contemporanea*, le cas d'Émile Durkheim (1858-1917) présente des traits en quelque sorte excentriques, à plusieurs égards: les données que nous possédons ne forment pas une bibliothèque; on aurait de la peine à définir ces données 'privées', au sens propre de ce mot; il est douteux, également, que l'auteur auquel elles se réfèrent puisse être défini comme un 'philosophe' – du moins, n'aurait-il pas accepté cette définition sans réserve.

On peut signaler pourtant quelques raisons qui suggèrent l'intérêt d'examiner tout de même son cas. D'abord, la bibliothèque privée d'Émile Durkheim n'existe plus: elle a été détruite pendant l'occupation de Paris par les nazis, avec d'autres matériaux (manuscrits des ouvrages et des cours, correspondance reçue)¹. Cette grave lacune donne une certaine valeur à toutes les informations qu'on peut obtenir sur les livres et les lectures de Durkheim, si on veut dépasser ce que nous apprennent les références bibliographiques qui figurent dans ses publications anthumes et posthumes.

En deuxième lieu, les informations que nous présentons ici se réfèrent aux années de la formation de Durkheim (1879-82, puis 1883) et aux quinze premières années bordelaises de sa carrière dans l'enseignement universitaire (1887-1902)². Elles nous présentent donc

¹ D'après le témoignage du petit-fils de Durkheim, Etienne Halphen (Préface de *Durkheim, 100 ans de sociologie à Bordeaux (1887-1987)*, Bordeaux 1987). Les archives de Durkheim n'ont jamais réapparues, y compris quand la Russie a restitué des archives reprises aux Allemands à Berlin en 1945 (cf. S. COEURÉ, *La Mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris 2007).

² Cet article est le résultat d'une collaboration, dont les auteurs ont entièrement partagé l'esprit et le but. Cela dit, à MB on doit notamment les parties de l'article consacrées à l'Université de Bordeaux (pp. 344-7, 351-5); à GP les parties générales et celles consacrées à l'ENS et au lycée de Sens (pp. 339-43, 348-50, 356-7). Les matériaux commentés ici ont fait l'objet de travaux publiés indépendamment par les deux auteurs:

un aperçu sur le patrimoine livresque de l'auteur, très différent de celui qu'on obtient à partir d'un fond 'complet', constitué au cours d'une vie d'acquisitions, de recherches et de lectures – le fonds, par exemple, qu'on aurait pu trouver dans l'appartement de l'avenue d'Orléans, où il habita de 1912 à sa mort en 1917. Dans le cas de Durkheim, en l'état actuel de nos connaissances, nous avons plutôt un regard 'prospectif', centré sur un jeune normalien, puis un jeune universitaire, doctorant (1887-93) puis titularisé (1896-1902), qui, pour ainsi dire, était en train de devenir Émile Durkheim. C'est à Bordeaux qu'il rédigea trois de ses quatre ouvrages et dirigea les cinq premiers volumes de *L'Année sociologique* (1898-1902). Ces années 1880 et 1890, où se déroulent la formation et la première partie de sa carrière sont aussi caractérisées par un vif débat, à la fois théorique et institutionnel, qui anime la scène philosophique française, autour de la question de la définition des disciplines. Dans cette troisième République qu'on a appelée parfois la «République des philosophes», le rapport entre la philosophie et les sciences humaines naissantes faisait l'objet de controverses souvent passionnées, qui purent remettre en cause la définition de la philosophie elle-même et de son domaine. Durkheim se meut à l'intérieur de ce débat en pleine conscience, se faisant le promoteur d'un projet bien déterminé dont l'établissement de l'autonomie et la reconnaissance de la sociologie comme science ne sont que les volets les plus connus, qui allèrent de paire avec une redéfinition complexe du champ et de l'objet de la philosophie. Les lectures de Durkheim dans cette période peuvent donc nous donner quelques aperçus sur la façon dont, parti de la philosophie, il devint clairement sociologue.

Troisièmement, la nature même des données sur les lectures de Durkheim pose aux chercheurs des questions et des difficultés d'un genre particulier. Par rapport aux documentations les plus riches – catalogues complets, fonds de libraires et de bibliothèques, exemplaires annotés, etc. –, on est ici en présence d'une base de données beaucoup plus étroite, d'où l'on peut tirer une quantité de renseigne-

G. PAOLETTI, *Durkheim à l'École Normale Supérieure: lectures de jeunesse*, «Études durkheimiennes/Durkheimian Studies», 4, 1992, pp. 9-21 (repris et augmenté dans Id., *Durkheim et la philosophie. Représentation, réalité et lien social*, Paris 2012, pp. 410-29); M. BÉRA, *Émile Durkheim à Bordeaux (1887-1902)*, Bordeaux 2014, et *What did Durkheim borrow while in Bordeaux?*, à paraître dans «Durkheimian studies», 19, 2014, ainsi que, en collaboration avec Nicolas Sembel (IUFM de Bordeaux 4 devenu ESPE de l'Université de Bordeaux), le tableau des 504 emprunts de Durkheim.

ments incomplets. Pourtant, à côté de tout ce que la 'bibliothèque virtuelle' de Durkheim peut avoir en moins, il y a aussi quelque chose de spécifique qu'elle peut offrir au chercheur. C'est justement sur cette spécificité que nous allons concentrer nos observations, dans la mesure où elle peut donner matière à des remarques d'ordre méthodologique ayant un intérêt plus général.

1. *Les bases de données*

Les sources principales d'informations sur les lectures de Durkheim sont les registres des prêts des bibliothèques publiques qu'il a fréquentées³. On peut les diviser en deux groupes, par ordre chronologique: les registres des bibliothèques de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et du lycée de Sens, d'une part; ceux de la Bibliothèque universitaire de Lettres et de sciences de Bordeaux, de l'autre.

a) *Les registres des prêts de l'ENS et du Lycée de Sens*

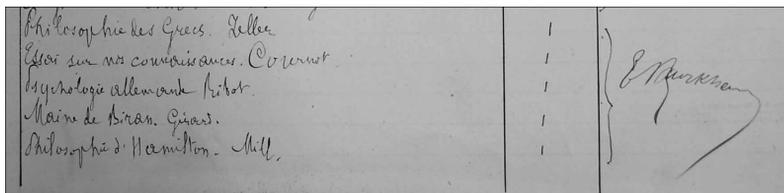
Les informations les plus anciennes proviennent des registres de l'ENS (1879-82) et du Lycée de Sens (1882-84). Durkheim fut élève de la classe de philosophie de l'École normale de la rue d'Ulm de l'automne 1879 à juillet 1882, où il décrocha l'agrégation. Il enseigna ensuite la philosophie au Lycée de Sens, en Bourgogne, d'octobre 1882 jusqu'à février 1884, pendant un an et demi. Les deux registres, considérés ensemble, couvrent donc presque sans discontinuité une période de quatre ans et demi, quand Durkheim était âgé de 21 à 25 ans. Les informations provenant de ces registres peuvent être intégrées à l'aide d'autres documents scolaires qui leur sont contemporains, comme les dissertations écrites par Durkheim à l'agrégation et ses

³ Il a été impossible de retrouver les registres de la Bibliothèque universitaire de Médecine où il a été puiser un certain nombre de références (pour la rédaction du *Suicide*, 1897), ni ceux de la Bibliothèque universitaire de Droit, qui lui a sans doute été aussi utile pour rédiger sa thèse sur la *Division du travail social*, 1893. Les registres ont été ou bien perdus ou bien jamais tenus à cette époque où naissaient ces Facultés. C'est en soi assez extraordinaire d'avoir pu retrouver les registres de la Bibliothèque universitaire de Lettres et de sciences. Merci à Monsieur Allieux, conservateur de la Bibliothèque universitaire de Lettres, de les avoir exhumés dans des circonstances racontées dans l'article cité ci-dessus, à paraître dans «Durkheimian studies».

cours de philosophie au lycée de Sens, que nous connaissons dans la transcription faite par André Lalande, son élève à l'époque⁴.

Les deux registres diffèrent par leurs tailles (celui de l'ENS est de loin plus volumineux), mais aussi par leur structure. Chaque normalien avait son dossier à part dans le registre de la bibliothèque, tandis que les emprunts de professeurs et d'élèves sont simplement transcrits dans la même page en succession chronologique dans le registre du lycée de Sens. Les notes du bibliothécaire sont très succinctes, leur fonction étant purement d'identifier le volume en vue de garantir leur retour de la manière la plus efficace possible. Dans le registre du lycée de Sens, la notice d'emprunt est signée par l'auteur de la demande.

La première opération à accomplir à partir de ces documents consiste à identifier l'ouvrage emprunté et à compléter la notice. Ces opérations ont été presque toujours possibles, et assez simples à réaliser dans une bonne partie des cas. En ce qui concerne le registre de l'ENS, le catalogue de la bibliothèque a facilité la tâche, surtout là où il s'agissait d'identifier l'édition précise de textes classiques demandée par Durkheim. Ce même catalogue a été parfois indispensable⁵. Un exemple suffira à montrer le travail de transcription.



Requêtes d'emprunts au lycée de Sens, 6 avril 1884, signées par Émile Durkheim: original (Archives départementales de l'Yonne, T suppl. 8069) et transcription (PAOLETTI, *Durkheim et la philosophie*, p. 424).

⁴ *Durkheim's Philosophy Lectures: Notes from the Lycée de Sens Course, 1883-1884* (tr. anglaise), ed. and transl. by N. Gross and R. A. Jones, Cambridge 2004.

⁵ Par exemple pour la requête d'emprunt des cours d'Émile Boutroux (1878-79, *Théorie de la connaissance de la philosophie grecque*), dont les manuscrits sont conservés justement dans cette bibliothèque: cf. PAOLETTI, *Durkheim et la philosophie*, p. 421.

6 avril

250. ZELLER, *Philosophie des Grecs* [voir ci-dessus, n. 142 et 220]

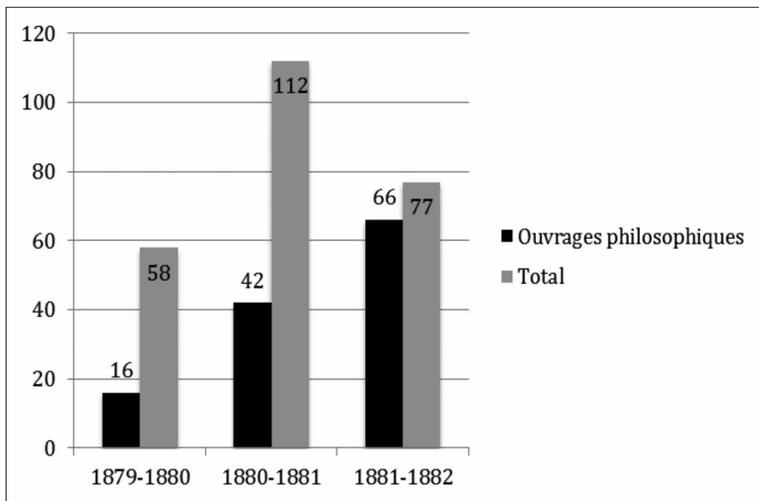
251. [A.-A.] COURNOT, *Essai sur [les fondements de] nos connaissances [et sur les caractères de la critique philosophique]* [Hachette, Paris 1851] <1915a, p. 112>

252. RIBOT, [La] *Psychologie allemande [contemporaine]* [voir ci-dessus, n. 174]

253. [Jules] GÉRARD, *Maine de Biran [: essai sur sa philosophie, suivi de fragments inédits]* [Baillièrre, Paris 1876]

254. [J. S.] MILL, [La] *Philosophie d'Hamilton* [Baillièrre, Paris 1869]

Une fois cette première opération complétée, on obtient un premier tableau d'ensemble des requêtes d'emprunts de Durkheim, qui permet de se faire une représentation au moins partielle de sa bibliothèque de travail à l'époque. Le nombre total atteint 266 sorties, dont 248 pendant les trois années à l'ENS, pour un nombre presque équivalent d'ouvrages. Ce chiffre est certes peu conséquent si on le compare à celui d'un fonds de bibliothèque privée. Ces références ne sont pourtant pas sans importance si l'on considère surtout le laps de temps assez court sur lequel les requêtes sont échelonnées. Dans le graphique qui suit, nous avons comparé la part des ouvrages de philosophie dans le total des emprunts de Durkheim à l'ENS, ce qui permet de mesurer l'intensité de l'investissement proprement philosophique de ses études, que l'échéance du concours de l'agrégation à la fin de la troisième année aide sans doute à expliquer.



Part des emprunts philosophiques de Durkheim à l'ENS.

9412							
9413	M. Durkheim	Psychologie	1 vol.	30631	1 vol.	31/07/1893	
		Mill. Analyse	2 volumes	30584	1 vol.	31/07/1893	

Demandes de Durkheim (détail)

Dans la colonne de gauche, on a le numéro d'emprunteur [9413], à partir d'un décompte qui commence au premier registre en novembre 1889 (cela signifie donc que cet emprunt est le 9413^{ème} depuis cette date). Dans la deuxième colonne, on trouve le nom de l'emprunteur. L'agent de salle ne savait pas même orthographier correctement le nom de Durkheim, comme on le constate (Durkheim devient «Durkhaims»). Dans la colonne suivante, sont indiqués l'auteur et le titre de l'ouvrage (simplifié, abrégé ou même parfois omis), ou de la revue, avec éventuellement le nombre de volumes ou le numéro du tome emprunté. Dans la 4^{ème} colonne figure la cote de l'ouvrage. Ce renseignement s'est avéré très utile puisqu'il renvoie à des cotes toujours valables pour la plupart des ouvrages (de Lettres et philosophie), qui étaient aussi les cotes d'inventaires. Les deux dernières colonnes sont également extrêmement utiles puisqu'elles indiquent la durée de l'emprunt, qui vont de un jour à un an pour Durkheim (113 jours en moyenne)⁷, alors que le règlement de la Bibliothèque universitaire n'autorisait pas des sorties de plus de trois mois pour les professeurs et d'un mois pour les étudiants.

Pour l'extrait de la page présentée ici, le résultat final de la transformation donne ceci⁸:

[N° 233]⁹ Ribot, *La psychologie anglaise contemporaine*, 1875, cote 30631, du 01/05/1893 au 31/07/1893

[N° 234] James Mill, *Analysis of the phenomena of the human mind*, 1869, volume 1, cote 30584, du 01/05/1893 au 31/07/1893

[N° 235] James Mill, *Analysis of the phenomena of the human mind* 1869, volume 2, cote 30584, du 01/05/1893 au 31/07/1893

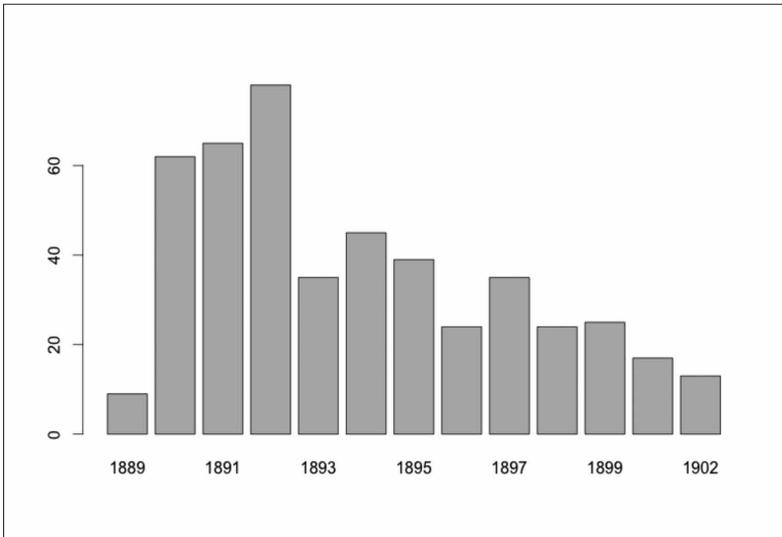
⁷ Merci à Robert Galera pour ces calculs.

⁸ La numération est celle qui a été retenue dans le tableau Sembel/Béra des 504 références, à paraître dans les «Durkheimian studies» (2014).

⁹ Les numéros 233, 234 et 235 sont les numéros des emprunts de Durkheim depuis le premier, enregistré le 5 novembre 1889.

Au total, Durkheim a emprunté 504 imprimés, y compris les numéros de revues (n=49) et les thèses (n=38), en comptant séparément les tomes comme dans l'exemple ci-dessus. La fréquence d'emprunts de la période bordelaise est en moyenne deux fois moindre que celle de l'ENS: 504 volumes empruntés sur 13 ans, soit 39/an, contre 82 à l'ENS.

Il est possible d'inscrire le rythme d'emprunts dans la durée: il est en forte baisse au fur et à mesure des années. On voit que la période doctorale est la plus intensive (thèse soutenue en mars 1893 à Paris) et que le déclin est ensuite brutal, pour se confirmer dans les dernières années avec un rythme de moins de 20 emprunts/an, qui le situe bien en deçà de ses collègues philosophes (Octave Hamelin et Georges Rodier)¹⁰ et même de certains des étudiants de philosophie.



Nombre des volumes par an empruntés par Durkheim à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux (1889-1902).

Concernant la répartition disciplinaire, toujours délicate à opérer, la moitié du corpus (220 environ volumes) est constitué par des philosophes. La palme des auteurs les plus empruntés revient à Aristote

¹⁰ Il est arrivé à Rodier d'emprunter parfois plus de 80 ouvrages d'un seul coup! Le maximum d'emprunts annuels sur la période 1889-1902 est de 116: il est atteint par Hamelin en 1890/91.

et Platon (avec plus de vingt emprunts chacun), suivis pas Kant, Montesquieu, Hobbes... Parmi les presque soixante philosophes empruntés, on trouve aussi certains de ses contemporains (Lévy-Bruhl, Bergson, Espinas, Fouillée, Ribot, Janet, Marion, Jaurès...).

Les disciplines sont nombreuses: dans l'ordre d'importance, la philosophie arrive largement en tête (44%), suivie par la littérature (13%), l'histoire (11%), la psychologie (9%), les sciences religieuses (7%) et la pédagogie stricte (4%). Les disciplines marginales sont l'ethnologie (5%), les sciences naturelles (4%), le droit (1,5%), la statistique (1%), la sociologie (1%). La curiosité et l'éclectisme de Durkheim sont visibles. Il n'était pas enfermé dans la philosophie, même si cette dernière reste clairement dominante et structurante.

On a aussi pu calculer le nombre d'ouvrages qui n'étaient pas en Français: un quart au total. 12% du corpus est en allemand, 8% en latin et un peu plus de 5% en anglais¹¹.

2. La 'qualité' des informations: quelques traits singuliers des registres des prêts

A ce premier niveau, les informations venant des registres d'emprunt ne donnent lieu, pour ainsi dire, qu'à un tableau assez plat. Pour lui donner de la profondeur, il faut accomplir une deuxième opération, qui consiste à différencier les requêtes d'emprunt selon leur statut et leur fonction présumée. Cela implique qu'on s'interroge sur la spécificité de l'ensemble de cette 'bibliothèque virtuelle', en le comparant aux cas plus fréquents des catalogues ou des fonds de bibliothèques documentés par le projet sur les *Biblioteche filosofiche private*.

Cette spécificité se définit d'abord en négatif. On a déjà parlé de quelques aspects purement quantitatifs de la comparaison. Au niveau du statut des informations véhiculées par les registres, il faut remarquer trois choses.

D'abord, la requête d'emprunt n'atteste pas à elle seule la lecture effective d'un ouvrage. Cela étant, on peut en dire autant des ouvrages

¹¹ Nous avons également exhumé un registre de demandes d'acquisitions, qui permet de compléter la liste précédente avec des ouvrages expressément souhaités par Durkheim. Ce qui fait passer l'ensemble de 504 à 553 (bien que certaines requêtes n'aient pas été satisfaites par la commission). Cf. *What did Durkheim borrow while in Bordeaux?*

possédés par un auteur, dont certains ne seront jamais lus (et pas forcément parce qu'ils ont été offerts), comme l'atteste les livres non 'découpés'¹².

Ensuite, on emprunte d'ordinaire des ouvrages qu'on ne possède pas, sauf exception difficile à comprendre (par exemple il est arrivé à Durkheim d'emprunter des volumes de sa revue *L'Année sociologique*). La liste des emprunts est donc une sorte d'image négative d'une bibliothèque privée: même en considérant les ressources limitées (d'argent et d'espace) d'un jeune normalien et dans une moindre mesure d'un jeune professeur¹³. On peut affirmer que les registres des prêts permettent de dire quels ouvrages *ne* faisaient *pas* partie de la bibliothèque privée de Durkheim à l'époque, plutôt que l'inverse. Il est néanmoins possible de faire des hypothèses plausibles, a contrario, pour reconstituer en creux la bibliothèque personnelle de Durkheim si l'on veut bien soustraire les ouvrages empruntés aux références citées dans ses livres et articles. En effet, tout ce qu'il référencie et qui n'a pas été emprunté a bien dû lui appartenir. Ainsi, sur les 150 références de sa thèse de 1893, une quarantaine a été clairement empruntée. Concernant les 110 restants, soit ils ont été possédés par l'auteur, soit ils ont été consultés dans d'autres bibliothèques (et/ou entre 1887 et 1889 à Bordeaux).

Enfin, dans la définition de la liste des emprunts (tel ouvrage plutôt que tel autre), agissaient des contraintes institutionnelles liées aux activités de Durkheim en tant que normalien et professeur, qui rendent l'ensemble du catalogue (et donc de ses lectures potentielles) moins librement constitué que ne l'est en général une bibliothèque privée, surtout si elle a été rassemblée tout au long d'une vie de recherche.

Les livres empruntés par Durkheim ne sont donc pas forcément des livres qu'il a lus¹⁴, ou des livres sur lequel il a vraiment travaillé; et, s'il l'a fait, c'est parfois parce qu'il y était 'obligé'.

Ces 'contraintes institutionnelles' permettent également de saisir

¹² Cf. le cas cité par J.-F. Bert dans son étude de la bibliothèque privée de Mauss (*L'atelier de Marcel Mauss. Un anthropologue paradoxal*, Paris 2012).

¹³ Bien que les ressources de Durkheim n'aient pas été si limitées que cela: cf. BÉRA, *Durkheim à Bordeaux*, pp. 55-8 et surtout C. CHARLES, *Le beau mariage de Durkheim*, «Actes de la recherche en sciences sociales», 55, 1984, pp. 45-9.

¹⁴ Pas plus que les livres possédés: d'autant plus que Durkheim en a reçus des dizaines à partir de 1897 quand il est devenu le directeur de *L'Année sociologique*.

quelques éléments qui caractérisent, cette fois en positif, les informations issues des registres de prêts.

Un premier élément concerne la précision dans la datation. La mise en évidence d'une stratification temporelle, souvent problématique dans les cas des bibliothèques privées, est ici fournie immédiatement par le document d'archive. Ce que les registres nous apprennent avec précision est évidemment le *terminus ante quem* Durkheim a pris connaissance d'un certain ouvrage.

C'est, par exemple, le cas du *Cours de philosophie positive* d'Auguste Comte: on a longtemps pensé, depuis la biographie intellectuelle de Steven Lukes, que sa lecture par Durkheim était postérieure à son séjour en Allemagne (1885/1886); les registres de l'ENS montrent au contraire une connaissance bien plus précoce (8 novembre 1881, au début de sa troisième année à l'École). Autre exemple frappant. On a toujours essayé de savoir à partir de quand Durkheim avait pu découvrir Frazer et son premier ouvrage sur le totémisme qui date de 1887. Selon la thèse de Lukes, qui s'appuyait sur le témoignage indirect de Mauss, on prête à Lucien Herr, célèbre bibliothécaire de l'ENS, cette orientation bibliographique dès 1887. Cependant, Herr n'était pas encore bibliothécaire: il préparait l'agrégation et fit un voyage d'un an en Allemagne avant d'obtenir le poste en 1888. A cette date, Durkheim était parti à Bordeaux. Que disent les emprunts de Bordeaux quand il s'installe en 1887? Aucun Frazer n'était dans le fonds de la Bibliothèque universitaire à cette époque et Durkheim n'entreprit aucune action pour les faire acquérir. On peut donc supposer qu'il possédait cet ouvrage. Ce qu'on peut établir, en revanche, c'est que Durkheim emprunta à plusieurs reprises l'*Encyclopaedia Britannica* de l'édition de 1888 éditée par Robertson Smith, au moment où il préparait son premier cours sur la religion (1894/1895), période transitoire considérée par lui-même comme un tournant dans sa carrière. Il emprunta aussi des ouvrages de Tylor. Ces éléments permettent de donner des indications très précieuses sur les moments de lectures de Durkheim dans le domaine des sciences religieuses. La préparation du cours sur la religion de 1894 est clairement un point d'investissement. C'est maintenant attesté grâce à ces séries d'emprunts¹⁵.

Un deuxième élément positif est la possibilité de différencier les requêtes d'emprunt selon leur motif. L'identification des raisons qui ont poussé Durkheim à emprunter un ouvrage reste évidemment

¹⁵ Cf. BÉRA, *Durkheim à Bordeaux*, pp. 107-16, notamment le tableau 16, p. 116.

toujours conjecturale. Le côté institutionnel de l'inventaire permet néanmoins de l'établir à partir d'une assiette assez fiable. C'est là une possibilité qui s'offre presque naturellement à partir des registres, tout en étant (non impossible, mais) sans doute moins immédiate si la base de données est un catalogue de bibliothèque privée.

A l'intérieur de l'ensemble des emprunts nous distinguons donc conventionnellement quatre niveaux:

a) Les emprunts qui relèvent directement d'un *code* institutionnel. Ce sont les ouvrages qui paraissent liés aux 'devoirs scolaires' de Durkheim, en tant que normalien et en tant que professeur: activités internes à l'ENS; programmes d'examen (la licence ès lettres à la première année à l'École; l'agrégation à la fin de la troisième); programmes d'enseignement (le *syllabus*). Dans le registre de l'ENS, on peut inclure dans ce groupe les classiques anciens et modernes (d'Hérodote à Sénèque; de Descartes à Fichte), ainsi que les historiens de la philosophie allemands du XIX^e siècle (Tennemann, Brandis, Ritter, Zeller, Kuno Fischer), dont Durkheim fait un usage massif et apparemment très bien informé.

De la même manière, pour ce qui concerne ses activités d'enseignement, on a pu établir une relation entre d'une part les auteurs et œuvres au programme de l'agrégation de philosophie entre 1887 et 1902 et les emprunts de Durkheim: environ une centaine d'ouvrages ont été certainement empruntés en vue de préparer des cours pour les étudiants de la préparation au concours¹⁶. L'intérêt est d'autant plus considérable que ces cours ont tous disparu¹⁷. Cela permet de reconstituer *a minima* la bibliographie (de manière certes lacunaire) du professeur, en attendant mieux.

On a pu également mettre en relation les emprunts ayant traits aux questions pédagogiques et psychologiques (qu'il associait volontiers) avec les intitulés des cours de Durkheim dans ce domaine. Nombreux emprunts de Bordeaux s'expliquent par la préparation des cours de

¹⁶ Cf. BÉRA, *Durkheim à Bordeaux*, p. 91.

¹⁷ Sauf celui sur Hobbes retrouvé par Jean-François Bert dans les archives de Mauss, alors étudiant de Durkheim: Émile Durkheim, *Hobbes à l'agrégation. Un cours d'Émile Durkheim suivi par Marcel Mauss*, éd. par J.-F. Bert, Paris 2011. Rappelons que dans le service de Durkheim, il y avait trois types de cours annuels: science sociale, pédagogie (ou psychologie certaines années) et préparation des candidats à l'agrégation (cf. BÉRA, *Durkheim à Bordeaux*, pp. 86-92), équivalents à trois heures hebdomadaires.

pédagogie et de psychologie: une centaine d'ouvrages si l'on inclut des références littéraires et historiques, certainement utilisées par Durkheim pour alimenter son corpus.

b) Les emprunts qui renvoient au *canon* philosophique de l'époque, c'est-à-dire aux problèmes qui étaient au centre des recherches et des débats contemporains du jeune Durkheim. Les ouvrages, mais aussi les périodiques, dont on peut supposer cette raison d'emprunt, signalent moins les obligations institutionnelles auxquelles Durkheim était soumis que les intérêts d'un jeune philosophe à l'ENS, ou les lectures d'un jeune professeur dans les années '90 du XIX^e siècle. Quelques exemples: Kant et le néokantisme français, qui était encore marginale, à l'Université, mais qui avait trouvé précisément à l'École Normale de la rue d'Ulm et dans la génération de Durkheim un milieu très réceptif; ou bien le nouveau modèle de relation entre philosophie, science et sciences humaines promu notamment par Théodule Ribot et par sa *Revue philosophique*, dont Durkheim fut un lecteur assidu et précoce et où il fit paraître ses premiers comptes-rendus et ses premiers articles. Ces domaines d'intérêts sont en effet bien documentés par les registres des prêts. On note qu'il empruntait régulièrement des revues à Bordeaux (*Revue philosophique*, *Critique philosophique*, *Année philosophique*, *Revue de métaphysique et de morale*) ce qui lui donnait l'occasion de se tenir informé en temps réel (les livraisons étaient mensuelles) sur ces questions. La *Critique philosophique* de Renouvier constitue à cet égard un point fort de ses emprunts. La consultation des thèses est aussi importante puisqu'elles tiennent au courant de la recherche en train de se faire¹⁸.

c) Un troisième niveau peut être distingué à l'intérieur des emprunts bordelais, dans la mesure où dès cette époque Durkheim est devenu un auteur (de publications et de recherches originales)¹⁹. Un certain nombre d'emprunts renvoie donc à son activité de *recherche* scien-

¹⁸ Un texte d'époque nous indique en outre que les professeurs bénéficiaient dans la Bibliothèque universitaire d'une salle de lecture indépendante, où ils avaient à leur disposition les revues et thèses. Cf. V. MORTET, *Note sur la nouvelle installation de la Bibliothèque universitaire*, «Revue internationale de l'enseignement», 13, 1888, pp. 573-81 (consultable en ligne).

¹⁹ À Bordeaux Durkheim rédigea aussi des articles importants à partir de 1898 sur les représentations collectives ou sur la religion dans «L'Année sociologique».

tifique originale. Dans ce cadre on inclut les cours de science sociale, la troisième catégorie de cours, parce qu'ils ne répondent à aucun 'impératif canonique'. Durkheim était en train d'imposer un nouveau domaine, la science sociale, ou la sociologie (il les appelait ainsi indifféremment), qui n'avait pas de place attirée dans l'université française²⁰.

Si l'on en juge par les emprunts, la Bibliothèque universitaire de Lettres et de sciences de Bordeaux s'est avérée d'une faible utilité pour ce qui concerna la conception des cours de «physiologie du droit» (seulement sept ouvrages pour sept années de cours sur quinze!), l'origine de la famille (quelques ouvrages pour deux années de cours), l'histoire du socialisme (aucun ouvrage). Seuls les deux cours perdus sur la religion de 1894/95 et 1900/1901 font exception. Il consulta pour eux des revues générales (*La Revue d'histoire des religions* de Réville), des encyclopédies (celle de Lichtenberger, *Encyclopédie des sciences religieuses*, l'*Encyclopaedia Britannica*), des ouvrages de synthèse en anthropologie (de Spencer, Wundt, Tylor...). On a pu repérer 35 emprunts en rapport avec ces deux cours, à des dates qui correspondent²¹. C'est évidemment assez peu, mais au moins cela nous donne-t-il une indication sur quelques-unes de ses lectures préparatoires – et sur la limite du fonds de la bibliothèque. La montée sur Paris en 1902, alors qu'il ne se préoccupait plus que d'approfondir les questions religieuses et ethnographiques, fut sans doute pour lui d'un grand intérêt bibliographique en lui donnant enfin accès à des bibliothèques bien mieux garnies. On a pu calculer que la moitié des références des *Formes élémentaires de la vie religieuse*, rédigées à Paris, renvoyaient à des revues anglaises, américaines ou allemandes très spécialisées.

Concernant les ouvrages bordelais, la thèse (*De la division du travail social*, 1893), les *Règles de la méthode sociologique* (1895) ou le *Suicide* (1897), la Bibliothèque universitaire lui a été utile. Il est possible de dater certaines lectures et par conséquent la conception de tel ou tel passage. Une quarantaine d'emprunts sont relatifs à la thèse (qui compte 150 références), une dizaine correspondent à la thèse latine sur Montesquieu (1892), seulement quatre ont un rapport

²⁰ Il faudra attendre sa titularisation en 1896 sur une chaire de science sociale et pédagogie et mieux, sa titularisation à Paris avec la reconnaissance de la sociologie en 1913.

²¹ Cf. BÉRA, *Durkheim à Bordeaux*, Tableau 16, p. 116.

avec les *Règles*, qui sont de toute façon assez pauvres en références. Enfin, sur les 133 références du *Suicide*, moins d'une vingtaine ont été empruntées à la Bibliothèque universitaire. On sait que Durkheim demandait à Mauss de se documenter pour lui dans les bibliothèques de la capitale.

Il semble donc, pour résumer, que plus on s'éloigne du canon philosophique et plus on s'engage dans une région encore assez mal délimitée – y compris dans les catégories de la Bibliothèque universitaire – des sciences sociales et de la sociologie et moins les emprunts sont nombreux. La Bibliothèque Universitaire était d'abord destinée aux étudiants et elle privilégiait les savoirs institutionnalisés. Elle se prêtait mal aux chemins de traverses, et très peu à la spécialisation à outrance, notamment en ethnologie et sciences des religions. Durkheim s'est désinvesti de manière radicale (-66%) de la Bibliothèque universitaire au fur et à mesure qu'il s'enfonçait dans l'ethnologie religieuse. Car, paradoxalement, c'est avec des articles ethnographiques pointues sur les Aborigènes d'Australie qu'il a cherché à consolider la fondation de la sociologie française.

d) Une fois soustraits les emprunts appartenant à ces trois premiers niveaux, il reste dans les registres un certain nombre d'ouvrages 'résiduels', apparemment plus difficiles, voire impossibles, à classer. Non occasionnés par des devoirs institutionnels, ni attribuables à des sphères plausibles d'intérêt, n'ayant apparemment servi directement à aucun cours ni aucune publication identifiable, ces emprunts se présentent comme des *anomalies* par rapport au code scolaire et au canon philosophique de l'époque, ou même au domaine de la sociologie naissante. Il s'agit de l'ensemble assez flou d'emprunts dont l'on ne saurait identifier avec certitude une raison sous-jacente et une destination très claire. Pour ce qui concerne la période bordelaise, et pour s'en tenir seulement à ce stade à un calcul grossier et avoir une idée de la proportion concernée, on atteint quand même 130 emprunts sur 500, soit un quart du total. Pourtant, cette indétermination n'équivaut pas, on s'en doute, à une absence de sens. Elle relève plutôt d'une énigme non encore résolue et constitue un défi pour la compréhension des chemins de recherche de Durkheim. Dans les entrées comprises dans ce groupe, on verra selon les cas (et souvent en s'appuyant rétrospectivement sur l'évolution postérieure de l'auteur), une marque d'originalité intellectuelle, ou bien un pur accident; un ensemble d'essais, de pistes plus ou moins vite rapidement abandonnées; le présage d'un destin scientifique (pour la période ENS) ou la trace de ces curiosités

rapodiques restées sans postérité qui caractérisent toujours une biographie intellectuelle.

Voyons par une page choisie en exemple ce que les registres des prêts peuvent devenir aux yeux du chercheur, à la lumière de cette distinction typologique.

novembre 16

178. *Revue philosophique*, 1876, I, II, 1877, I, II [avec articles de P. Janet, H. Spencer, W. Wundt, J. Lachelier; sur Espinas]

novembre 16

179. NOLEN, *Thèses* [sur Leibnitz]

180. KANT, ed. Hartenstein, III, V, VII [t. III: *Kritik der reinen Vernunft*; t. V: *Kritik der praktischen Vernunft*; au t. VII, entre autres: *Die Metaphysik der Sitten, Die Streit der Facultäten, Anthropologie*; Voss, Leipzig 1867-68]

novembre 19

181. LEIBNITZ, ed. Gerhardt, IV [au t. IV, entre autres: *Leibniz gegen Descartes und den Cartesianismus*; Weidmann, Berlin 1875-90]

novembre 23

182. THUROT, *Études sur Aristote* [Durand, Paris 1860]

novembre 25

183. TOCQUEVILLE, [*De la*] *Démocratie en Amérique*

184. TOCQUEVILLE, [*L'*] *Ancien régime [et la Révolution]*

185. A. COMTE, *Philosophie positive*, IV, V, VI

novembre 26

186. RIBOT, *Thèses* [probablement: *L'Hérédité, étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences*, Ladrangé, Paris 1872-73; l'autre titre est *Quid David Hartley de consociatione idearum senserit*]

Nous sommes au début de la dernière année de Durkheim à l'ENS; il ne saurait donc pas être encore question d'ouvrages liés à une activité de recherche autonome (niveau c). Au cours de deux semaines de novembre 1881, les emprunts redevables du 'code' (n^{os} 179-182: Kant, Leibniz, Aristote) alternent sans solution de continuité avec ceux qui renvoient au 'canon' (n^{os} 178 et 186: la thèse de Ribot et plusieurs numéros de la «Revue philosophique»), tout en laissant de l'espace à des 'anomalies' tout à fait remarquables pour le futur chef d'école de la sociologie en France (n^{os} 183-185: Tocqueville, Comte).

La consistance numérique de la catégorie 'résiduelle' (d) dans l'ensemble des 553 emprunts et requêtes d'acquisitions de la Bibliothèque universitaire de Bordeaux, permet finalement quelques observations

supplémentaires à propos du niveau le plus indéterminé de la typologie. Parfois, Durkheim lisait clairement des ouvrages (très souvent des thèses) de philosophie 'pure': sur l'induction (thèse de Lachelier, *Du fondement de l'induction*, 1871), sur l'erreur (thèse de Brochard, *De l'erreur*, 1879), sur la nécessité (thèse de Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, 1875), l'intention (Vallier, *De l'intention morale*, 1882), la mémoire (thèse de Gratacap, *Théorie de la mémoire*, 1866), l'habitude (thèse de Ravaisson, *De l'habitude*, 1838), comme s'il marquait par là son appétence 'naturelle' pour les choses de la logique ou de la métaphysique. Ces lectures le plongent au cœur des questionnements philosophiques, du fonctionnement de l'esprit, là où Durkheim semble trouver en quelque sorte son 'refuge'²².

A d'autres moments, Durkheim empruntait des ouvrages de littérature, parmi lesquels on trouve des œuvres de Fénelon (éd. de 1854, volume 5), *Les Caractères* de La Bruyère (1800), *la Chanson de Rolland* (anonyme, 1878), *Le Cid* de Corneille (1880), un *Précis de grammaire* de Brunot (1894), les poésies de Ronsard (1875), les poèmes de Goethe (1870), les œuvres poétiques de Boileau (1885), une étude de Couat sur Catulle (thèse, 1875)²³. On trouve aussi beaucoup d'histoire de la littérature. Au total, cette catégorie concerne une soixantaine d'emprunts.

Un troisième sous ensemble concerne des œuvres classiques grecques et latines, la littérature antiquisante, qu'il emprunte volontiers en latin (Antiphon, Plaute, Démosthène, Denys d'Halicarnasse, Quintilien, Libanius, Pomponius Mela, Salluste, Jules César, Diodore de Sicile, Homère). On ne saurait trop à quoi attribuer ces lectures. S'agit-il d'un corpus qui vise à illustrer des cours d'histoire de la pédagogie? S'agit-il de lectures de détente? Il est aussi parfaitement plausible qu'il ait emprunté des ouvrages pour sa famille, à la demande de sa femme ou pour éduquer ses enfants (nés en 1888 et 1892).

4. *Les registres des prêts comme outils de recherche*

On peut se demander en conclusion quels sont les emplois possibles de ce genre de documents. Leur pertinence pour une histoire des intellectuels et de la formation des savoirs est indéniable. Mais c'est

²² On a bien conscience ici d'être rentré dans un domaine hypothétique.

²³ Auguste Couat (1846-98) était aussi le recteur de Bordeaux à cette époque.

aussi – et surtout – en vue d’une interprétation de l’œuvre de l’auteur que ces documents sont devenus des objets de recherche: c’est parce qu’il est devenu Émile Durkheim (ou Montaigne, ou Montesquieu, ou Cousin,...) que son patrimoine livresque – fût-il emprunté et temporaire – nous intéresse. Or, entre la reconstruction en partie conjecturale de ce qu’un jeune philosophe pourrait avoir lu à un certain moment de sa formation et tout ce qu’un auteur a écrit et publié, entre la *bibliothèque virtuelle* et l’œuvre, il y a une disproportion évidente, qui empêche de surestimer les informations acquises par les registres de prêts. Néanmoins, entre la bibliothèque – n’importe quelle bibliothèque – et l’œuvre il y a également un lien potentiel, qui peut devenir fécond à certaines conditions. La première est de ne pas banaliser la relation entre ces deux termes, en réduisant l’un à l’autre: d’une part, l’on ne saurait voir dans le virtuel de la bibliothèque la raison suffisante de l’œuvre réalisée; de l’autre, il serait également erroné de relire a posteriori les détours d’un parcours de recherche et de formation – tels qui nous apparaissent en promenant notre regard sur une bibliothèque privée – uniquement à la lumière de ce qu’un auteur en a tiré positivement. Si la bibliothèque n’est pas la cause immédiate de l’œuvre, l’œuvre est loin d’être le seul *télos* d’une bibliothèque. La définition du statut particulier des documents en question aide justement à éviter des généralisations hâtives de telle sorte. C’est là, semble-t-il, une deuxième condition pour la recherche. L’étude de la constitution d’une bibliothèque dans le temps, de sa fonction, des occasions et des raisons qui l’ont motivée ou façonnée sont autant des moyens qui permettent d’établir des liaisons significatives entre la bibliothèque et l’œuvre ou, au contraire, d’écarter les conjectures vagues ou peu fondées. Dans le cas examiné ici, les contraintes institutionnelles ont joué un rôle analogue, par la datation précise et par la distinction de niveaux (‘code’, ‘canon’, ‘recherche’, ‘anomalies’) qu’elles ont permis d’établir dans l’ensemble des emprunts de Durkheim. Or, contrairement à ce qu’une image reçue suggère – une image d’ailleurs promue en partie par Durkheim lui-même –, les clés de lecture de l’œuvre du fondateur de la sociologie française ne se trouvent pas seulement dans le quatrième groupe d’ouvrages, c’est-à-dire parmi ses lectures non liées au programmes d’études, issues, pour ainsi dire, de curiosités académiquement hétérodoxes et chemins de traverses: par exemple, ses premières prises de contact avec le *Cours de philosophie positive* d’Auguste Comte, ou avec les travaux de Spencer ou d’Alfred Espinas. Certains ouvrages ou certains auteurs faisant partie du ‘canon’ philosophique de l’époque, fréquentés par Durkheim au début de son

parcours intellectuel ont également laissé des traces significatives et durables, même si parfois peu visibles, dans son œuvre: Maine de Biran, par exemple, qui joue un rôle dans la conception de l'*homo duplex*, élaborée par Durkheim dans ses derniers travaux²⁴.

On voit donc par là comment l'agenda philosophique des années de sa jeunesse, loin de n'être qu'un résidu 'métaphysique', comme on a l'a parfois considéré, n'a jamais cessé de le nourrir. On le voit jusqu'aux derniers emprunts de Bordeaux, si 'philosophiques' de part en part (Spinoza, Locke, Hobbes, Stuart Mill...). Il en est de même pour le niveau moins librement constitué de la bibliothèque virtuelle de Durkheim, ce que nous avons appelé le 'code'. Un exemple frappant est constitué par l'usage, souvent implicite, mais bien documentable, des historiens de la philosophie allemands du XIX^e siècle, que Durkheim fait dans son grand cours de 1905-06 sur l'*Évolution pédagogique en France*, notamment au moment de présenter dans une perspective sociologique certains aspects de la philosophie médiévale (débats et institutions)²⁵. Là aussi des lectures de jeunesse, et cette fois des lectures strictement liées à des devoirs scolaires, se révèlent comme ayant été des facteurs productifs dans l'œuvre de l'auteur: des facteurs peut-être peu visibles pour le lecteur d'aujourd'hui, mais que précisément la connaissance d'une 'bibliothèque' aide à mettre en lumière, même lorsqu'on passe par des parcours obliques ou à travers des *marginalia*.

MATTHIEU BÉRA, GIOVANNI PAOLETTI

²⁴ En revanche, ces corpus d'emprunts peuvent rendre moins visibles les ouvrages lus et possédés par Durkheim, sans doute encore plus importants (car on peut imaginer qu'un auteur, un professeur, un intellectuel, achète et possède d'abord les auteurs qu'il 'aime' le plus).

²⁵ Cf. PAOLETTI, *Durkheim et la philosophie*, pp. 116-27.

Finito di stampare nel mese di dicembre 2014
presso le Industrie Grafiche della Pacini Editore S.p.A.
Via A. Gherardesca • 56121 Ospedaletto • Pisa
Telefono 050 313011 • Telefax 050 3130300
Internet: <http://www.pacineditore.it>

